

Première partie

L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE RÉCENTE

Évolution générale En 1993, le solde du mouvement naturel a connu son niveau le plus bas depuis près de 20 ans (+ 179 000 personnes). Il s'est un peu redressé ensuite (+ 191 000 en 1994), pour remonter aux environs de 200 000 en 1995, d'après les premières estimations de l'Insee (tableau 1). Cependant, le moteur de ce relèvement n'a pas été le même au cours de ces deux années. En 1994, le nombre de naissances est resté aussi faible que l'année précédente, mais l'absence d'épidémie de grippe importante a permis une baisse de 12 000 décès par rapport à 1993. En 1995, où les décès ont été à nouveau affectés par une épidémie de grippe, c'est la reprise de la natalité qui est seule responsable de cet accroissement du solde naturel.

Le relèvement du nombre mensuel de naissances, qui s'était amorcé dans le courant de 1994, s'est confirmé et accentué l'année suivante, mais l'on n'a pas encore retrouvé, fin 1995, le niveau du début 1992 (figure 1). Le nombre total de naissances de l'année 1995, sans doute un peu moins de 730 000, restera encore inférieur à celui de l'année 1992 (744 000).

Le solde des mouvements migratoires, connus avec beaucoup moins de précision que les naissances et les décès, est évalué à 50 000 personnes en 1994 et 45 000 en 1995, soit moitié moins qu'en 1991 et 1992. En effet, les flux d'immigration enregistrés par l'Omi et l'Ofpra sont en baisse depuis 1993, et la chute est très importante en 1994, où seulement 64 000 entrées ont été dénombrées, au lieu de 94 000 l'année précédente (tableau 2). Cette baisse, qui touche pratiquement tous les types de procédure, y compris les flux familiaux, s'est amorcée avant même l'entrée en vigueur de la loi du 24 août 1993 sur l'entrée et le séjour des étrangers (M. Tribalat, 1996). Les entrées à caractère familial restent majoritaires et représentent environ 60 % des flux.

Au total, l'accroissement de la population serait un peu inférieur à 250 000 personnes par an depuis 1993, alors qu'il était supérieur à 300 000 de 1988 à 1992, le fléchissement des naissances puis celui des flux migratoires étant successivement responsables de ce tassement de la croissance.

TABLEAU 1. – MOUVEMENT DE LA POPULATION (EN MILLIERS) ET TAUX BRUTS (P. 1000)

Année	Popula- tion en milieu d'année	Nais- sances vivantes	Décès	Accroissement			Taux bruts (p. 1000)			
				Naturel	Migra- toire	Total	Natalité	Mortalité	Accroissement	
									Naturel	Total
1981	54 182	805	555	+ 251	+ 56	+ 306	14,9	10,2	+ 4,6	+ 5,7
1982	54 492	797	543	+ 254	+ 61	+ 315	14,6	10,0	+ 4,6	+ 5,8
1983	54 772	749	560	+ 189	+ 56	+ 245	13,7	10,2	+ 3,5	+ 4,5
1984	55 026	760	542	+ 217	+ 45	+ 262	13,8	9,9	+ 3,9	+ 4,8
1985	55 284	768	552	+ 216	+ 38	+ 254	13,9	10,0	+ 3,9	+ 4,6
1986	55 547	778	547	+ 232	+ 39	+ 271	14,0	9,8	+ 4,2	+ 4,9
1987	55 824	768	527	+ 240	+ 44	+ 284	13,8	9,4	+ 4,4	+ 5,1
1988	56 118	771	525	+ 247	+ 57	+ 304	13,7	9,3	+ 4,4	+ 5,4
1989	56 423	765	529	+ 236	+ 71	+ 307	13,6	9,4	+ 4,2	+ 5,4
1990	56 735	762	526	+ 236	+ 80	+ 319	13,4	9,3	+ 4,1	+ 5,6
1991	57 055	759	525	+ 234	+ 90	+ 323	13,3	9,2	+ 4,1	+ 5,5
1992	57 374	744	522	+ 222	+ 90	+ 312	13,0	9,1	+ 3,9	+ 5,5
1993	57 654	712	532	+ 179	+ 70	+ 249	12,3	9,2	+ 3,1	+ 4,3
1994*	57 900	711	520	+ 191	+ 50	+ 241	12,3	9,0	+ 3,3	+ 4,2
1995*	58 143	729	529	+ 200	+ 45	+ 245	12,5	9,1	+ 3,4	+ 4,2

* Provisoire.
Source : INSEE.

TABLEAU 2. – FLUX D'IMMIGRATION D'ÉTRANGERS DEPUIS 1990,
SUIVANT LE TYPE DE PROCÉDURE (TOUTES NATIONALITÉS)

	ANNÉES				
	1990	1991	1992	1993	1994
Travailleur permanent	22 393	25 607	42 255	24 381	18 349
Regroupement familial ⁽¹⁾	36 949	35 625	32 665	32 421	20 646
Conjoint de français	15 254	18 763	19 045	20 062	13 145
Parent d'enfant français	3 080	3 146	2 986	2 834	1 749
Réfugié	13 486	15 467	10 819	9 914	7 025
Famille de réfugié ou apatride	3 200 ⁽³⁾	1 246	1 065	1 217	776
Actif non salarié ⁽²⁾	1 439	1 442	1 282	1 778	1 204
Autre bénéficiaire de plein droit de la carte de résident	1 196	1 187	1 105	1 491	1 208
Total	96 997	102 483	111 222	94 098	64 102

Source : M. Tribalat (1996).
(1) Ne comprend pas les familles de ressortissants de l'Union européenne et des autres pays de l'espace économique européen.
(2) Les actifs non salariés de l'Union européenne ne font pas l'objet d'un enregistrement.
(3) Estimation qui surévalue probablement le nombre d'entrées au titre de famille de réfugié.

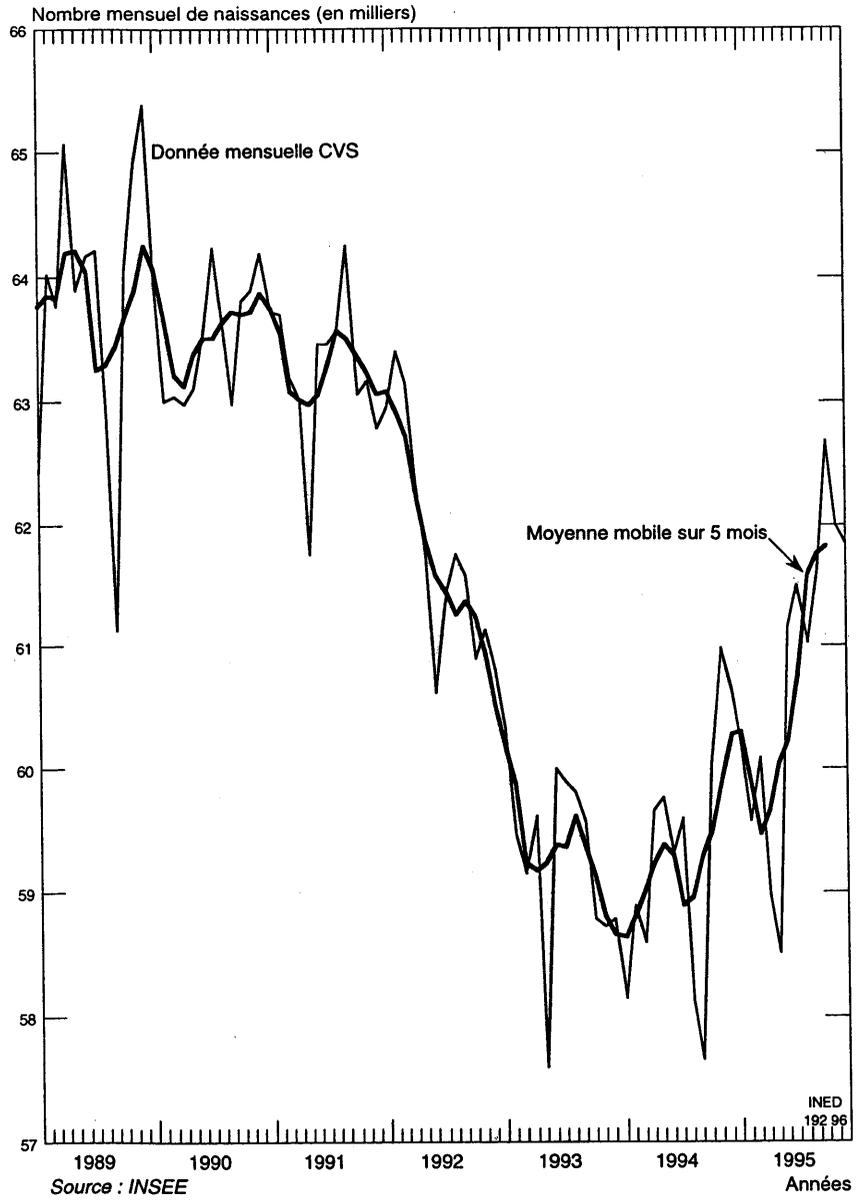


Figure 1.—Évolution du nombre mensuel de naissances (nombre mensuel corrigé des variations saisonnières et moyenne mobile sur 5 mois)

La baisse de la natalité depuis 10 ans a rétréci la base de la pyramide des âges et provoqué une diminution rapide, jusqu'en 1995, du pourcentage de jeunes âgés de moins de 20 ans (figure 2, tableau 3). À l'autre extrémité, le passage dans la catégorie des « 60 ans et plus » des générations moins nombreuses nées dans la deuxième moitié des années 1930 freine actuellement la progression de l'importance de ce groupe d'âges dans la population totale.

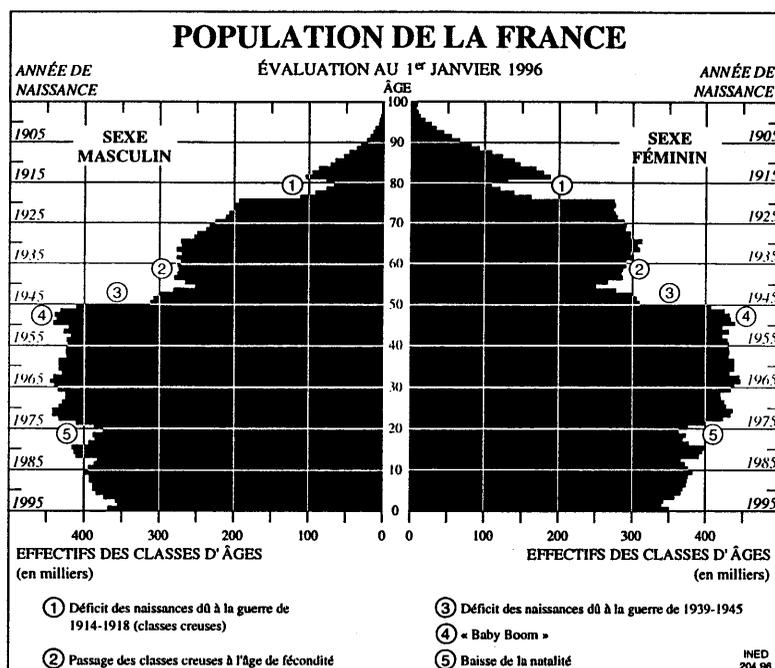


Figure 2.- Pyramide des âges de la France au 1^{er} janvier 1996

TABLEAU 3.- RÉPARTITION PAR ÂGE AU 1^{er} JANVIER DE LA POPULATION DE LA FRANCE MÉTROPOLITAINE

Groupe d'âges	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
0-19 ans	28,6	28,3	28,1	27,8	27,5	27,1	26,8	26,4	26,1	26,0
20-59 ans	53,0	53,1	53,1	53,1	53,2	53,5	53,5	53,8	53,9	53,9
60 ans et +	18,4	18,6	18,8	19,0	19,3	19,4	19,7	19,8	20,0	20,1
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee.

**Évolution récente
de la fécondité**

L'indicateur conjoncturel de fécondité, ou somme des taux de fécondité par âge, permet d'éliminer l'influence de l'effectif et de la structure par âge de la population sur l'évolution des naissances. Cet indicateur était en très légère baisse depuis 1988, mais la baisse s'est accentuée en 1992 et surtout en 1993. L'indice est ainsi tombé à 1,65 enfant par femme en 1993 et s'y est maintenu en 1994, à une valeur que la France n'avait pas connue depuis la dernière guerre. La reprise de la natalité, l'année suivante, entraîne un relèvement en 1995, mais on ne devrait pas encore retrouver le niveau de 1992 (tableau 4).

TABLEAU 4. – ÉVOLUTION ANNUELLE DE LA FÉCONDITÉ (pour 100 femmes)

Année	Somme des taux par groupe d'âges			Total (ind. conjoncturel)
	15-24 ans	25-29 ans	30 ans et +	
1970	93	78	77	247
1971	94	79	76	249
1972	93	76	72	241
1973	91	73	67	230
1974	83	68	60	211
1975	76	64	53	193
1976	72	63	48	183
1977	73	65	48	186
1978	70	65	47	182
1979	69	68	49	185
1980	70	72	53	194
1981	67	73	55	195
1982	65	72	55	191
1983	59	68	52	178
1984	57	69	53	180
1985	54	71	56	181
1986	52	72	60	183
1987	48	71	61	180
1988	46	71	64	180
1989	44	70	66	179
1990	42	69	67	178
1991	40	69	68	177
1992	38	67	68	173
1993	34	64	67	165
1994*	32	64	69	165
1995*				170

* Provisoire.
Source : Insee.

La décomposition de cet indice par grands groupes d'âges montre une évolution très différenciée selon l'âge des femmes. La stabilité des années 1980 et la très légère baisse qui s'en est ensuivie masquaient, en fait, une chute importante de la fécondité des jeunes femmes, jusqu'à 27 ou 28 ans, car elle était compensée par un relèvement équivalent de la fréquence des naissances chez les femmes plus âgées. Mais cette compen-

sation est devenue progressivement insuffisante. La chute de la fécondité aux jeunes âges s'est accentuée en 1992 et 1993, tandis que la hausse des taux au-delà de 28 ou 29 ans s'est arrêtée, laissant place à un recul à tous les âges en 1993 qui a entraîné l'indicateur total à son niveau le plus bas.

Les résultats provisoires de 1994 prouvent que le même mécanisme de compensation est à nouveau à l'œuvre : la baisse de la fécondité se poursuit aux jeunes âges et le relèvement aux âges ultérieurs reprend. L'âge-charnière se situe vraisemblablement entre 27 et 28 ans, comme l'indique la stabilisation du groupe des 25-29 ans. Si les estimations préliminaires de 1995 se confirment, le relèvement de 5 points de l'indicateur ne peut venir que d'une reprise plus vigoureuse de la fécondité des femmes d'âge mûr, car la baisse de la fécondité chez les jeunes n'a pas, jusqu'à présent, donné de signe d'essoufflement.

La fécondité des générations La figure 3, où sont représentés les taux de fécondité par âge de quelques générations féminines, met en évidence les grands changements qui ont affecté la constitution de la descendance depuis les générations 1950.

Comparons la courbe de la génération 1955 à celle de la génération 1950. Presque confondues jusqu'à 19 ans, les courbes se détachent ensuite l'une de l'autre : entre 20 et 24 ans les femmes de la génération 1955 ont été nettement moins fécondes que leurs aînées. Mais à partir de 25 ans, les courbes se croisent et, à tous les âges, leur fécondité est plus forte, comme si ces femmes voulaient « récupérer » les naissances qu'elles n'ont pas eues lorsqu'elles étaient plus jeunes. De fait, la descendance atteinte⁽¹⁾ par ces femmes à la fin de l'année 1994⁽²⁾, alors qu'elles sont âgées de 39 ans, est proche de 209 enfants pour 100 femmes. Au même âge, les femmes de la génération 1950 n'avaient eu qu'un peu plus de 207 enfants. La « récupération » est donc totale et l'on peut déjà estimer que leurs descendance finales seront très proches : respectivement un peu moins de 213 (génération 1955) et un peu plus de 211 (génération 1950). Seul le *calendrier* de la fécondité a été retardé, entraînant un relèvement de l'âge moyen à la maternité d'une demi-année (tableau 5).

Comparons maintenant les générations 1960 et 1955 (figure 3). À tous les âges jusqu'à 26 ans, la génération 1960 a une fécondité plus basse. Puis les courbes se croisent, mais c'est seulement à partir de 28 ans que la « récupération » débute. Ainsi, à 34 ans (fin 1994), 100 femmes de cette génération n'ont eu que 184 enfants en moyenne, quand celles de la génération 1955 en ont déjà eu 190. Qu'en sera-t-il quand ces femmes atteindront la fin de leur vie féconde ? On peut imaginer deux scénarios. Dans le premier, que l'on peut qualifier de minimaliste, les taux de fécondité par âge resteraient figés au niveau atteint en 1994 et la descendance

(1) C'est-à-dire la somme des taux de fécondité jusqu'à cet âge.

(2) Nous avons estimé les taux de fécondité par âge en 1994 à partir des taux par groupe d'âges publiés par l'Insee.

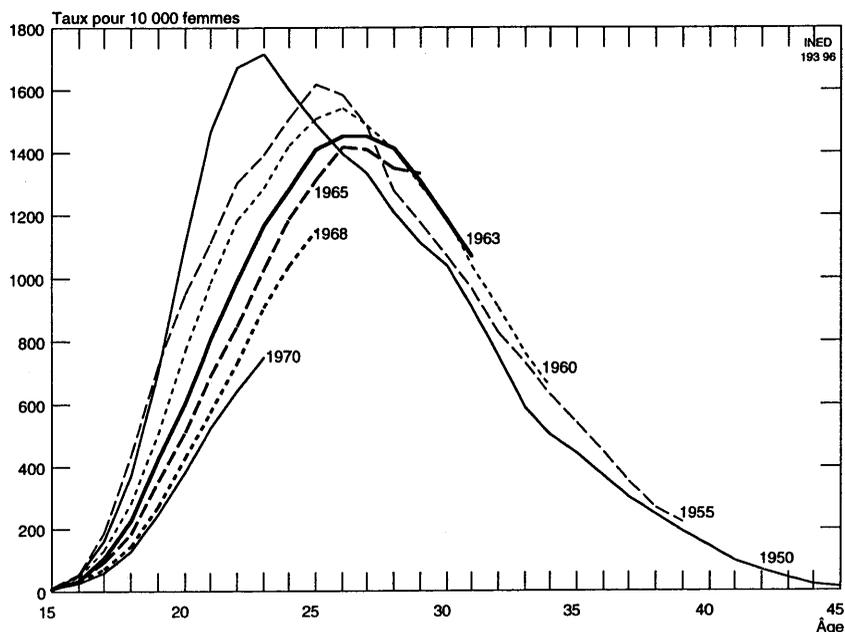


Figure 3.— Taux de fécondité par âge dans quelques générations

finale de la génération 1960 s'établirait à 207 enfants pour 100 femmes, avec un âge moyen à la maternité de 27,5 ans, en hausse à nouveau d'une demi-année par rapport à la génération 1955 (tableau 5). Mais il est plus vraisemblable de supposer que la fécondité des femmes âgées de plus de 34 ans va continuer à augmenter⁽³⁾ en prolongeant la tendance observée dans les générations précédentes aux mêmes âges. La descendance finale atteindrait alors 209, la génération 1960 assurant tout juste son remplacement⁽⁴⁾.

La courbe de la génération 1963 est, elle aussi, en retrait jusqu'à 27 ans par rapport à celle de la génération 1960 (figure 3). Mais ensuite, les deux courbes sont presque confondues jusqu'à 30 ans et c'est seulement à 31 ans qu'elles se séparent, attestant un début de récupération. Ainsi, à cet âge, ces femmes n'ont eu que 149 enfants en moyenne, contre 161 pour la génération 1960 et il semble actuellement peu probable qu'elles puissent rattraper totalement ce retard : même en prolongeant la tendance des générations antérieures, la descendance finale n'atteindrait que 200 enfants pour 100 femmes (tableau 5).

⁽³⁾ En fait cette tendance ne s'observe que jusqu'à 42 ou 43 ans. Les taux suivants restent stables et la descendance constituée à ces âges est presque négligeable (0,4 enfant pour 100 femmes).

⁽⁴⁾ $209 \times 0,488$ (proportion de filles parmi les naissances) $\times 0,979$ (probabilité de survie à 28 ans, âge moyen à la maternité) = 99,85 filles pour 100 mères.

TABLEAU 5. - FÉCONDITÉ DES GÉNÉRATIONS, DESCENDANCES ATTEINTES ET DESCENDANCES ESTIMÉES (pour 100 femmes)

Génération	Somme des taux observés ⁽¹⁾				Descendance atteinte ⁽²⁾		Projection avec gel des taux			Projection tendancielle	
	15-24 ans	25-29 ans	30 ans et +	Descendance atteinte ⁽²⁾	30 ans et +	Descendance finale	30 ans et +	Descendance finale	Age moyen ⁽³⁾	30 ans et +	Descendance finale
1950	89	65	57	211	57	211	57	211	26,5	57	211
1951	86	67	58	211	58	211	58	211	26,6	58	211
1952	83	69	59	211	59	211	60	212	26,7	60	212
1953	80	70	59	210	61	209	61	212	26,8	61	212
1954	78	71	61	209	61	209	63	212	26,9	63	212
1855	77	71	60	209	60	207	65	213	27,0	65	213
1956	76	71	60	207	60	207	66	213	27,1	66	213
1957	74	71	58	203	58	203	67	212	27,2	67	212
1958	72	72	55	199	55	199	68	211	27,3	68	211
1959	69	72	51	191	51	191	68	209	27,4	70	210
1960	66	72	46	184	46	184	68	207	27,5	71	210
1961	63	72	39	174	39	174	69	203	27,6	73	207
1962	60	71	31	163	31	163	69	200	27,7	74	205
1963	56	70	23	149	23	149	69	196	27,8	75	202
1964	53	69	12	134	12	134	69	191	27,9	77	198
1965	49	68		118		118	69	187	28,1	78	196
1966	46	40		86		86					
1967	44	25		69		69					
1968	42	11		54		54					
1969	39			30		30					
1970	28			28		28					

(1) Les chiffres en italiques indiquent que l'observation du groupe d'âges est incomplète.

(2) A la fin de l'année 1994 (génération 1950 à 1965) ou 1993 (génération suivantes).

(3) Années et dixièmes d'années.

Quant à la génération 1965, elle a toujours une fécondité plus basse que la génération 1963, sauf sans doute à 29 ans⁽⁵⁾. La descendance atteinte à cet âge (117) est encore très inférieure à celle de la génération 1965 (127). Bien qu'aucun signe de rattrapage ne soit encore visible, nous avons cependant poursuivi la tendance des générations antérieures, car le relèvement de la fécondité en 1995 nous laisse supposer que cette récupération est amorcée. Mais, même dans ce scénario que l'on pourrait qualifier d'optimiste, la descendance de cette génération serait insuffisante pour assurer son remplacement (tableau 5).

Ainsi les femmes nées après 1960, qui approchaient de la trentaine au début des années 1990 – et en particulier pendant les années 1992 et 1993 –, n'ont pas connu, à ces âges, la même récupération que les générations précédentes. On voit qu'il faudrait que les quelques années qui viennent connaissent un relèvement substantiel de la fécondité à des âges relativement élevés pour que ces générations assurent leur remplacement. Cette hypothèse n'est pas totalement improbable : les taux observés actuellement à ces âges correspondent à peu près à ceux des femmes nées dans les années 1937-1939, qui ont atteint ces âges au début des années 1970, alors que beaucoup d'entre elles avaient déjà mis au monde plusieurs enfants. Les femmes nées après 1960 sont, aux mêmes âges, nettement plus souvent, que leurs aînées, sans enfant ou mères d'un seul enfant. Elles sont donc théoriquement plus « disponibles » pour une naissance qui ne serait que la première ou la seconde ; à moins que l'infécondité, c'est-à-dire la proportion de femmes de ces générations qui atteindront la fin de leur vie féconde sans avoir mis d'enfant au monde, ne soit en hausse sensible, comme dans bon nombre de nos voisins d'Europe occidentale (Allemagne, Angleterre, Pays-Bas, Suisse...). Les calculs faits à partir de l'enquête famille associée au recensement de 1990 avaient permis d'estimer que l'infécondité pourrait passer de 12 % dans la génération 1960 à 14 % dans la génération 1965 (F. Prioux, 1994). Mais ces estimations ne pouvaient tenir compte de la chute de la fécondité des années récentes⁽⁶⁾. Malheureusement les données de l'état civil ne permettent pas encore de savoir quelle part de cette chute est attribuable aux premières naissances.

Quoi qu'il en soit, la fécondité des quelques années qui viennent sera déterminante pour ces générations.

Les avortements La baisse des naissances en 1992 et 1993 ne s'est pas traduite par une augmentation des avortements enregistrés ces années-là (tableau 6). Mais on sait que l'enregistrement des avortements est défectueux, car l'insuffisance des capacités d'accueil du secteur public, la négligence ou la volonté délibérée de ne pas remplir les bulletins statistiques, entraînent une sous-déclaration permanente des actes d'IVG réellement

(5) Taux estimé.

(6) Elles reposaient sur l'hypothèse d'un maintien des quotients de fécondité de premier rang, après 29 ans pour la génération 1960 et après 24 ans pour la génération 1965, à leur niveau de 1987-1989.

TABLEAU 6. – ÉVOLUTION DU NOMBRE D'AVORTEMENTS ET DES INDICES ANNUELS, DE 1976 À 1993

Année	Nombre absolu d'avortements		Avortements ⁽²⁾ pour 100 naissances vivantes	Nombre moyen d'avortements par femme ⁽³⁾	dont :	
	Déclarés ⁽¹⁾	Estimés			1 ^{er} avortement ⁽⁴⁾	2 ^e avortement ou plus ⁽⁵⁾
1976	134 173	250 000	34,8	0,67	0,60	0,07
1977	150 931	253 000	34,0	0,67	0,60	0,07
1978	150 417	256 000	34,7	0,67	0,60	0,07
1979	156 810	259 000	34,2	0,67	0,58	0,09
1980	171 218	262 000	32,7	0,67	0,58	0,09
1981	180 695	265 000	32,9	0,67	0,57	0,10
1982	181 122	263 000	33,0	0,65	0,55	0,10
1983	182 862	261 000	34,9	0,64	0,53	0,11
1984	180 789	260 000	34,2	0,63	0,51	0,12
1985	173 335	249 000	32,4	0,60	0,48	0,12
1986	166 797	239 000	30,7	0,57	0,45	0,12
1987	162 352	230 000	30,0	0,56	0,43	0,13
1988	166 510	230 000	29,8	0,54	0,43	0,12
1989	163 090	230 000	30,0	0,54	0,42	0,12
1990	170 428	230 000	30,2	0,53	0,40	0,13
1991	172 152	230 000	30,3	0,54		
1992	167 777	227 000	30,5	0,53		
1993	166 833	225 000	31,6	0,53		

(1) Avortements pour lesquels un bulletin statistique a été rempli au moment de la déclaration ; les nombres indiqués ici correspondent aux nombres de bulletins exploités chaque année de 1976 à 1992. Pour l'année 1993, il s'agit d'un comptage manuel.

(2) Données corrigées du sous-enregistrement.

(3) Somme des taux d'avortements par âge de 1976 à 1990 et indice calculé par la méthode de la moyenne pondérée à l'aide du calendrier de l'année 1990, de 1991 à 1993. Données corrigées du sous-enregistrement.

(4) Y compris les avortements de femmes qui n'ont pas déclaré si elles avaient eu une grossesse antérieure. Données corrigées du sous-enregistrement.

(5) Y compris les avortements de femmes qui ont déclaré avoir eu au moins une grossesse antérieure sans en préciser le nombre et la nature de l'issue ou des issues. Données corrigées du sous-enregistrement.

Source : C. Blayo (1995) (d'après les tableaux 1 et 8).

pratiqués (C. Blayo, 1995). Après correction du sous-enregistrement, il apparaît que le nombre d'avortements pratiqués chaque année serait voisin de 230 000 depuis 1987, et même peut-être inférieur ces dernières années. Ainsi, l'indicateur conjoncturel des avortements, qui est la somme annuelle des taux d'avortements par âge, s'établirait-il à un niveau un peu inférieur à 0,55 avortement par femme depuis 1988.

Bien que cet indice soit conjoncturel, sa stabilité sur une longue période donne une indication sur le nombre moyen d'avortements dans les générations, qui serait donc voisin de 55 avortements pour 100 femmes. Il ne signifie pas cependant que 55 % des femmes subissent un avortement au cours de leur vie. La répartition des IVG déclarées selon le rang d'oc-

currence – dont on a peu de raison de supposer qu'elle ne reflète pas la réalité, en dépit du sous-enregistrement – permet d'observer qu'un peu plus de trois interventions sur quatre concernent des femmes qui n'ont encore jamais eu recours à l'avortement. On peut ainsi estimer que moins de la moitié des femmes subissent au moins un avortement au cours de leur vie, que cette proportion est en baisse (tableau 6, avant-dernière colonne) et que l'avortement en France pallie essentiellement les accidents de la contraception, car seule une petite minorité de femmes y a recours plusieurs fois.

Les mariages et les divorces 254 000 mariages ont été célébrés en 1995. Ce nombre est stable depuis 1993, après une baisse très importante au cours des vingt dernières années. En 1972, le nombre de mariages avait atteint le maximum de 417 000. Depuis, la baisse représente 40 %.

Sur l'exemple des femmes célibataires, les probabilités de se marier ont d'abord connu, de 1972 au milieu des années quatre-vingt, une baisse, à tous les âges, plus marquée toutefois chez les jeunes. Au fil du temps s'est ensuite dégagée une évolution plus contrastée : baisse pour les âges inférieurs à 30 ans, stabilité entre 30 et 35 ans et croissance au-delà.

La prolongation de ces tendances vers l'avenir fait mieux ressortir les profondes modifications qu'est en train de connaître le mariage. Les jeunes femmes nées en 1970 – dont 30 % sont mariées aujourd'hui à 25 ans, contre 75 % pour leurs aînées au même âge, il y a vingt ans – se marieraient en moyenne à 28 ans, soit 5 ans plus tard que les femmes nées en 1950. Plus de 30 % ne se marieraient pas, contre moins de 10 % vingt ans plus tôt.

Les années qui viennent pourraient donc être celles de l'émergence de la cohabitation hors mariage comme mode de vie permanent. Toutefois, même si le célibat triple en vingt générations, à moyenne échéance, le mariage restera le modèle dominant (L. Toulemon, 1996).

Quant aux divorces prononcés chaque année, après une période de stabilisation entre 1985 et 1990, la hausse semble avoir repris ensuite : en 1993, on a ainsi enregistré près de 111 000 ruptures (divorces directs et conversions de séparations de corps) (J.P. Sardon, 1996).

La mortalité Aux quelques 11 000 décès supplémentaires enregistrés en 1993 par rapport à l'année précédente correspond une stagnation de l'espérance de vie à la naissance des femmes et un progrès, très léger (+ 0,1 an), de celle des hommes. En 1994, la progression est sensible (+ 0,4 an pour chacun des sexes), puis elle retombe à 0,1 an en 1995 (données provisoires). Malgré les épidémies de grippe qui affectent plus ou moins la mortalité de chaque année (1993 et 1995 par exemple), la progression de l'espérance de vie à la naissance se poursuit donc à un rythme soutenu, en moyenne de un an tous les 5 ans pour les hommes comme pour les femmes (tableau 7).

TABLEAU 7. – CARACTÉRISTIQUES ANNUELLES DE LA MORTALITÉ GÉNÉRALE

Années	Espérance de vie (ans)				Taux de mortalité (p. 1000 nés vivants)		Survivants à 60 ans (p. 1 000 à la naissance)	
	À la naissance		À 60 ans		Infantile ⁽¹⁾	Néo-natale ⁽²⁾	Hommes	Femmes
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes				
1981	70,4	78,5	17,3	22,3	9,7	5,5	791	904
1982	70,7	78,9	17,6	22,7	9,5	5,3	793	906
1983	70,7	78,8	17,6	22,6	9,1	5,0	796	907
1984	71,2	79,3	17,9	23,0	8,3	4,7	800	911
1985	71,3	79,5	17,9	23,0	8,3	4,6	802	913
1986	71,6	79,7	18,1	23,2	8,0	4,3	806	914
1987	72,1	80,3	18,4	23,7	7,8	4,1	813	917
1988	72,4	80,5	18,7	23,9	7,8	4,1	815	918
1989	72,5	80,7	18,8	24,0	7,5	3,8	817	919
1990	72,8	81,0	19,0	24,2	7,3	3,6	821	922
1991	72,9	81,1	19,2	24,4	7,3	3,5	824	923
1992	73,2	81,4	19,4	24,6	6,8	3,3	827	925
1993	73,3	81,4	19,4	24,6	6,5	3,1	829	925
1994*	73,7	81,8	19,7	24,9	5,8			
1995*	73,8	81,9			4,9			

* Provisoire.
Source : INSEE.
(1) Décès avant un an pour 1 000 enfants nés vivants.
(2) Décès avant 28 jours pour 1 000 enfants nés vivants.

Cette augmentation, presque continue, de la vie moyenne cache des progrès inégaux selon les âges et surtout selon les causes de décès (F. Meslé, 1995).

La baisse de la mortalité après 60 ans est aujourd'hui la principale responsable de ces progrès : entre 1982 et 1992, sur une augmentation d'environ deux ans et demi de la vie moyenne des hommes comme de celle des femmes, la part attribuable aux progrès après 60 ans est de 56 % pour les hommes et 69 % pour les femmes. En effet, la mortalité due aux maladies cardio-vasculaires et principalement aux maladies cérébro-vasculaires, pathologies les plus fréquentes à ces âges, continue à baisser régulièrement (tableau annexe).

La baisse de la mortalité infantile a repris à un rythme soutenu depuis 1991, et cet indice serait même tombé en dessous de 5 décès p. 1 000 nouveau-nés (résultats provisoires de 1995). C'est la baisse de la mortalité du premier mois (mortalité néonatale) qui en est le principal artisan, bien que la mortalité entre un et douze mois ait recommencé à diminuer ces toutes dernières années. Le niveau de la mortalité infantile est maintenant si faible, que son évolution influence désormais peu celle de l'espérance de vie à la naissance : entre 1982 et 1992, une baisse de 2,7 décès p. 1 000 nouveau-nés n'a permis d'accroître la vie moyenne que de 0,2 an (F. Meslé, 1995).

Aux âges intermédiaires, les progrès sont moins réguliers, en raison de la difficulté à lutter contre certaines causes de décès.

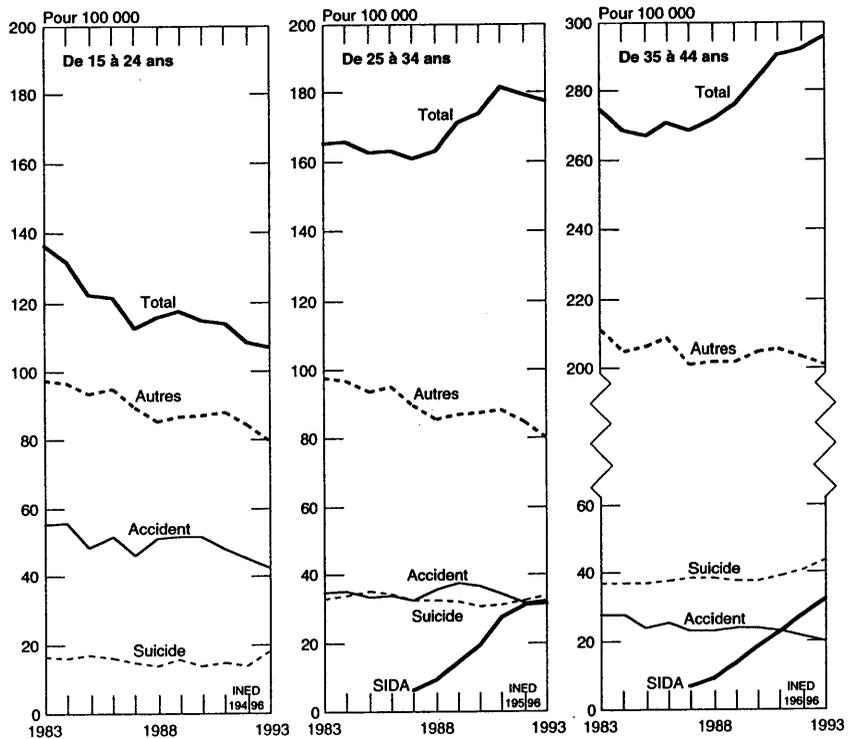


Figure 4.- Sexe masculin. Taux de mortalité, par groupe d'âges pour certaines causes de décès

C'est l'évolution de la mortalité cancéreuse, première cause de décès chez les adultes à partir de 30 ans, qui influence de plus en plus la mortalité à ces âges. La baisse de la mortalité par tumeur est régulière, mais modeste pour les femmes, tandis que pour les hommes cette baisse est très récente (tableau annexe). Ce retournement de tendance est dû principalement au plafonnement de la mortalité masculine par cancer du poumon depuis la fin des années 1980, qui ne contrarie plus les progrès réalisés pour d'autres localisations cancéreuses ; la mortalité féminine s'accroît mais reste modeste.

Entre 15 et 24 ans chez les jeunes hommes, ce sont les accidents de la route qui conditionnent principalement la tendance. Après la stagnation de la fin des années 1980, la reprise de la baisse des décès par accident depuis 1990 (tableau 8), et par autres maladies depuis 1991, oriente favorablement l'évolution d'ensemble de la mortalité à ces âges (figure 4).

***Le Sida et la mortalité
des jeunes adultes***

Le nombre de décès par Sida continue à augmenter (tableau 8), mais le taux de progression annuel est en baisse et laisse présager une stabilisation prochaine, car le nombre de nouveaux cas déclarés chaque année est lui aussi en voie de stabilisation ou, peut-être, de recul (A. Nizard *et al.*, 1995).

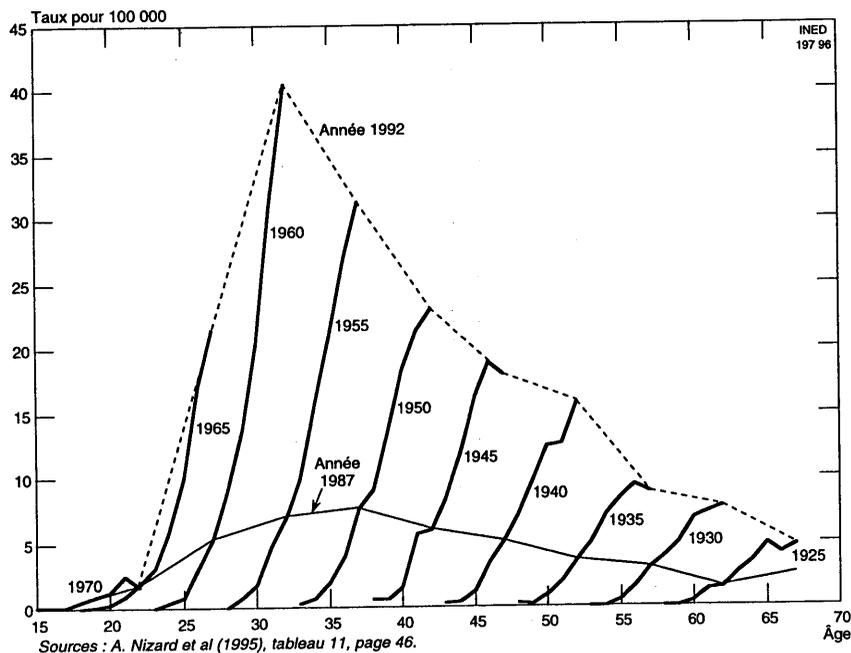
TABLEAU 8. – ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DÉCÈS PAR SEXE POUR QUELQUES CAUSES

	SIDA		Accidents circulation		Suicides	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1980			8 082	2 989	7 361	3 044
1981			8 088	2 998	7 537	3 043
1982			8 136	2 945	8 072	3 287
1983	30	2	8 048	2 998	8 474	3 435
1984	68	7	8 053	2 977	8 615	3 492
1985	194	20	7 208	2 834	8 895	3 600
1986	528	79	7 555	2 867	8 870	3 655
1987	840	124	6 857	2 586	8 587	3 574
1988	1 186	198	7 424	2 800	8 234	3 365
1989	1 741	319	7 481	2 787	8 343	3 372
1990	2 375	410	7 368	2 703	8 178	3 225
1991	3 033	518	6 950	2 527	8 221	3 281
1992	3 463	677	6 467	2 353	8 442	3 202
1993	3 736	813	6 346	2 427	8 861	3 390

Source : Inserm.

Les taux de mortalité par âge, en 1992, mettent en évidence une importante concentration des risques chez les hommes actuellement dans la trentaine (figure 5, courbe en pointillés). Mais cette répartition pourrait n'être que transitoire, car la mortalité par Sida présente toutes les caractéristiques d'un phénomène en pleine évolution (figure 5, courbes des générations). L'épidémie, qui a débuté au début des années 1980, a touché chaque génération à un âge différent et à un taux qui dépend de la fréquence des principaux facteurs de risque à ces âges et dans ces générations (toxicomanie, homosexualité, multipartenariat...). Compte tenu d'un délai souvent long entre la contamination et l'apparition de la maladie, les décès observés actuellement résultent encore, pour l'essentiel, de contaminations survenues au début de l'épidémie, lorsque la maladie et ses modes de transmission étaient inconnus. Ainsi à chaque âge, chaque génération a une mortalité supérieure à sa devancière et l'on ne perçoit pas encore de signe net de changement de cette tendance.

Ce sont les hommes nés autour de 1960 qui ont, pour l'instant, payé «le plus lourd tribut» à cette maladie, car ils «entraient dans la vie adulte» au début de l'épidémie (A. Nizard *et al.*, p. 33). Mais les générations suivantes, nées autour de 1965, pourraient elles aussi être fortement atteintes, car elles ont débuté leur vie sexuelle sans précaution particulière, ce mode de transmission



(1) Groupe de 5 générations désignées par la génération centrale et l'âge de cette génération.

Figure 5.- Sexe masculin. Taux de mortalité par Sida depuis 1983, par âge et par groupe de 5 générations (désignées par la génération centrale et l'âge de cette génération) et au cours des années 1987 et 1992

de la maladie étant encore peu connu à ce moment-là. Ainsi à tout âge, elles ont aussi une mortalité supérieure à celle des hommes nés vers 1960.

Dans l'avenir, la structure par âge de la mortalité par Sida dépendra, principalement, de la répartition par âge des nouveaux contaminés, qui pourrait être plus jeune que celle des premières cohortes, si l'on suppose que les comportements et les précautions prises par les personnes à risque changent peu avec l'avance en âge. Mais les progrès médicaux, qui allongent le temps d'incubation de la maladie et la survie des malades, risquent au contraire d'entraîner un vieillissement relatif de l'âge au décès par Sida.

C'est principalement cette cause de décès qui est responsable du relèvement, depuis le milieu des années 1980, de la mortalité des hommes entre 25 et 44 ans (figure 4). S'y ajoute, depuis 1990, une légère remontée de la mortalité par suicide après une période de reflux (P. Surault, 1995).

Pour les 25-34 ans, la baisse de la mortalité par accident de la circulation depuis 1989, et le recul sensible des décès par autres maladies depuis 1990, ont permis d'enrayer la hausse en 1992 et 1993. Suicides,

accidents de la route et Sida sont maintenant presque à égalité et sont à l'origine de 55 % des décès de cette classe d'âge en 1993.

Pour les 35-44 ans, la baisse de la mortalité par autres maladies est très modeste – la mortalité par cancer du poumon augmente régulièrement jusqu'en 1991 – et ne parvient pas à compenser la hausse du Sida, bien que celui-ci ne soit directement à l'origine que d'un décès sur dix dans cette classe d'âge.

BIBLIOGRAPHIE

- BLAYO C. (1995), « L'évolution du recours à l'avortement depuis 1976 », *Population*, 3, pp. 779-810.
- MESLÉ F. (1995), « La mortalité en France : le recul se poursuit », *Population*, 3, pp. 745-778.
- NIZARD A. (1995), avec la participation de N. Brouard, N. Bourgoïn et G. de Divonne, *Le SIDA en France et en Europe, Conséquences démographiques*, Rapport INED, 103 p.
- SARDON J.-P. (1996), « L'évolution du divorce en France », *Population*, 3, pp. 717-749.
- PRIOUX F. (1994), « La naissance du premier enfant », *Population et Sociétés*, 287, pp. 1-4.
- SURAUULT P. (1995), « Variations sur les variations du suicide en France », *Population*, 4-5, pp. 983-1012.
- TOULEMON L. (1996), « La cohabitation hors mariage s'installe dans la durée », *Population*, 3, pp. 678-715.
- TRIBALAT M. (1996), « Chronique de l'immigration », *Population*, 1, pp. 141-193.

TABLEAU ANNEXE. – TAUX COMPARATIFS DE MORTALITÉ (p. 100 000) PAR SEXE ET GROUPE DE CAUSES DE DÉCÈS

Causes de décès	Sexe masculin										
	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
<i>23 groupes de causes</i>											
Cancer du poumon	63	65	66	66	68	69	69	68	69	69	69
Cancer de l'estomac	18	17	16	16	15	15	14	14	13	12	12
Cancer de l'intestin	28	29	28	29	29	29	28	28	28	28	28
Cancer de la prostate	28	27	29	29	29	30	30	30	30	29	29
Autres tumeurs	171	173	174	171	171	169	168	165	163	163	161
Maladies ischémiques du cœur	111	110	112	110	104	100	95	91	91	87	86
Autres maladies du cœur	108	102	105	98	95	90	87	84	84	82	83
Maladies cérébro-vasculaires	102	96	96	91	81	75	71	65	65	61	59
Autres mal. appar. circulatoire	35	34	33	31	30	28	27	27	26	25	25
Alcoolisme et cirrhose du foie	51	48	45	42	39	38	36	34	32	30	30
Diabète	11	11	10	10	9	9	9	9	8	8	9
Tuberculose toutes formes	3	3	3	2	2	2	2	2	2	2	2
SIDA	0	0	0	0	3	4	6	8	11	12	13
Grippe	3	1	2	3	1	1	2	3	0	1	1
Autres maladies infectieuses et parasitaires	11	11	11	10	10	9	9	10	10	10	10
Autres maladies de l'appareil respiratoire	77	69	72	71	64	63	63	64	62	63	64
Autres troubles mentaux et mal. du syst. nerveux	31	29	26	28	27	28	29	29	28	28	27
Autres maladies de l'appareil digestif	36	34	33	32	29	28	28	26	25	25	25
Autres maladies	48	45	45	44	40	38	37	37	36	34	35
Accidents de la circulation routière	29	29	26	27	24	26	26	26	24	22	22
Suicide	32	33	33	33	32	30	30	29	29	29	30
Autres morts violentes	55	52	51	50	46	46	47	48	46	46	44
Causes de décès non déclarées ou mal définies	69	62	63	61	59	53	54	50	48	48	45
<i>6 grands groupes de causes</i>											
Tumeur	309	312	313	311	313	312	310	305	303	301	299
Maladies cardio-vasculaires	356	343	346	330	310	293	280	267	265	255	255
Maladies infect. et maladies de l'app. respiratoire	94	83	88	87	80	80	82	86	85	87	90
Autres maladies	176	166	159	155	144	141	138	135	129	125	125
Morts violentes	116	113	110	110	102	102	103	102	99	97	96
Causes de décès non décl. mal définies	69	62	63	61	59	53	54	50	48	48	45
Toutes causes	1 121	1 080	1 079	1 054	1 008	980	969	945	930	913	909

Note : Le contenu de chaque rubrique a été précisé dans *Population 5*, 1991, p. 1088.
Source : F. Meslé, d'après données INSERM.

TABLEAU ANNEXE (suite). – TAUX COMPARATIFS DE MORTALITÉ (P. 100 000) PAR SEXE ET GROUPE DE CAUSES DE DÉCÈS

Causes de décès	Sexe féminin										
	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
<i>23 groupes de causes</i>											
Cancer du poumon	6	6	6	7	7	7	7	7	8	8	8
Cancer de l'estomac	8	8	7	6	6	6	6	6	5	5	5
Cancer de l'intestin	18	17	17	17	17	17	17	16	16	16	16
Cancer du sein	28	27	27	28	28	28	28	28	28	28	28
Cancer de l'utérus	10	10	10	9	9	9	9	8	8	8	8
Autres tumeurs	73	72	71	70	71	70	70	68	68	68	68
Maladies ischémiques du cœur	48	47	48	47	44	43	41	39	39	37	37
Autres maladies du cœur	76	72	73	69	66	64	62	59	59	58	58
Maladies cérébro-vasculaires	74	69	68	64	58	53	51	48	47	44	42
Autres mal. appar. circulatoire	17	16	16	15	14	14	13	13	12	12	12
Alcoolisme et cirrhose du foie	16	15	14	14	12	13	12	12	11	10	10
Diabète	9	9	9	8	8	8	7	7	7	7	7
Tuberculose toutes formes	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
SIDA	0	0	0	0	0	1	1	1	2	2	3
Grippe	3	1	2	3	1	1	1	2	0	1	1
Autres maladies infectieuses et parasitaires	7	6	7	7	6	6	6	6	6	6	6
Autres maladies de l'appareil respiratoire	32	28	29	31	26	26	27	28	27	28	29
Autres troubles mentaux et mal. du syst. nerveux	24	22	21	21	21	22	23	23	22	21	22
Autres maladies de l'appareil digestif	23	22	21	20	19	18	17	17	17	17	16
Autres maladies	35	32	32	31	29	27	27	27	27	26	27
Accidents de la circulation routière	10	10	9	9	8	9	9	9	8	8	8
Suicide	11	12	12	12	12	11	11	10	10	10	11
Autres morts violentes	31	30	29	28	26	25	25	25	25	24	23
Causes de décès non déclarées ou mal définies	44	40	40	39	37	34	34	32	30	30	29
<i>6 grands groupes de causes</i>											
Tumeur	142	141	138	138	138	138	137	134	133	132	133
Maladies cardio-vasculaires	215	204	206	195	182	174	167	159	157	151	149
Maladies infect. et maladies de l'app. respiratoire	42	36	39	41	34	35	37	38	36	38	40
Autres maladies	108	100	97	94	88	89	87	86	84	80	82
Morts violentes	52	51	50	49	46	45	45	44	43	41	41
Causes de décès non décl. mal définies	44	40	40	39	37	34	34	32	30	30	29
Toutes causes	604	572	570	556	525	515	507	493	484	472	475